

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2023

Date de convocation : L'an deux mil vingt-trois, le neuf mars à vingt heures, le conseil municipal de la commune de L'HUISSERIE, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean-Pierre THIOT, maire.
03 mars 2023

Date d'affichage : 13 mars 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 21

Absent : 0

Pouvoirs : 6

Votants : 27

Secrétaire de séance :
Gwendoline BERNARD


	Présent(e)	Absent(e)		Présent(e)	Absent(e)
Thierry BAILLEUX	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fabienne LEMONNIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gwendoline BERNARD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Ange MARGUERITE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Régis BOUGLÉ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nicolas MOREL	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Jean-Marc BOUHOURS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Maryvonne OGER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Émily CHATELLIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Chantal PLACÉ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
André CHAUVIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Monique PORTIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anthony CIVET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Claire QUINTON	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Noëlle DELAHAIE	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Éliane RENOARD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Valérie FOUCHER	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Stanislas SALMON	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Emmanuel HAMON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Gyslène THIBAUDEAU	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fabrice HUMEAU	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Jean-Pierre THIOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anne-Marie JANVIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Olivier TRICOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marc LANDSHEERE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	René VAUCORET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nathalie LE ROUX	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>			

Ont donné pouvoir : Valérie FOUCHER a donné pouvoir à Anne-Marie JANVIER, Fabrice HUMEAU a donné pouvoir à Monique PORTIER, Noëlle DELAHAIE a donné pouvoir à Chantal PLACÉ, Nicolas MOREL a donné pouvoir à René VAUCORET, Claire QUINTON a donné pouvoir à Jean-Pierre THIOT, Stanislas SALMON a donné pouvoir à Anthony CIVET.

COMPLEMENT D'INFORMATION AU DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2023

RAPPORTEUR : OLIVIER TRICOT

Délibération 2023-FIN-02-04

Annexes :  *DOB 2023 (1 document)*

Conformément à l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales, le débat d'orientation budgétaire (DOB) doit faire l'objet d'un rapport au conseil municipal. Cette formalité constitue une étape impérative avant l'adoption du budget primitif dans toutes les collectivités de 3.500 habitants.

La tenue du DOB doit avoir lieu dans les deux mois précédant le vote du budget primitif prévu en séance le 22 Mars 2023.

Pour faire suite au débat d'orientation budgétaire 2023 qui s'est tenu lors de la séance du conseil municipal du 2 février 2023, il convient notamment de le compléter par l'annexe jointe.

Ce document de prospective budgétaire fait apparaître clairement le projet le plus important de la commune qu'est la reconstruction de l'école élémentaire. Il est à priori le seul projet d'envergure « pluriannuel », dont les travaux s'étaleront réellement sur plusieurs exercices, en l'occurrence au moins deux, en 2024 et 2025. Cela a été indiqué et précisé lors du conseil municipal, de même que ce projet était déjà inscrit dans le document de prospective présenté lors du DOB de mars 2022, même si l'enveloppe estimative globale a été revue à la hausse.

Ce projet fera d'ailleurs l'objet d'une délibération d'autorisation de programme et crédits de paiement lors du conseil municipal du 22 mars 2023, après le vote du budget primitif 2023.

Le document de prospective fait également apparaître une orientation qui n'est pas nouvelle, à savoir que la commune, sur ce mandat, ne prévoit à ce stade d'emprunter que pour ce projet, à hauteur de 4 000 000 €.

Vu l'avis favorable de la commission Finances – Développement économique du 1^{er} mars 2023;
Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.2312-1;
Vu le rapport d'orientations budgétaires pour l'année 2023 et ses annexes transmis et présentés lors de la séance du 2 février 2023;
Vu l'annexe jointe à la présente;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- ▶ **PREND ACTE** de la tenue de ce débat d'orientation budgétaire dont les éléments sont annexés à la présente délibération.

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet d'un recours administratif gracieux auprès de la commune de L'Huisserie ou d'un recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes.

L'Huisserie, le 13 mars 2023

Le maire,
Jean-Pierre THIOT

